



SERVICE CIVIQUE

Nombre de postes : X

Missions :

Promouvoir le secourisme et le volontariat sapeur-pompier en Isère en prospectant les établissements scolaires (collèges essentiellement ciblés) du département pour sensibiliser les élèves.

Participer aux opérations de secours à personnes au sein du SDIS de l'Isère, en complément des équipages.

Durée de l'engagement :

XXXX

Être SPV et satisfaire aux conditions de moralité et d'aptitudes exigées pour réaliser des activités de SPV.

Être âgé de 18 ans au moins et 25 ans au plus.

Profil :

Posséder la nationalité française et le permis de conduire B.

Aptitude appréciée : être à l'aise en tant qu'intervenant devant des jeunes (Formateur de JSP, PAE-PS...).

Une phase de préparation dans la réalisation de la mission est prévue.

Un tuteur sera désigné pour l'accompagnement et pour faciliter le déroulement de la mission.

Une indemnité mensuelle de 473 € est directement versée par l'État. Le SDIS verse une prestation complémentaire de 107 €.

Modalités :

Pour de plus amples renseignements :

- se référer au site internet : www.service-civique.gouv.fr

- contacter le Groupement développement du volontariat au 04 76 26 89 74 ou <mailto:gvol.sec@sdis38.fr>

Transmettre une lettre de motivation et un CV, au Groupement des Ressources Humaines du SDIS de l'Isère.

Envoi des candidatures avant le XX/XX/XXXX

Poste à pourvoir avant le : XX/XX/XXXX